

Le Monétier les Bains

N°28 - Janvier-Avril 2017

Édito

Avec discrétion... nous avançons.

A la veille de la fermeture du Domaine skiable, les premiers chiffres recueillis tant auprès de SCV que des socio-professionnels de la vallée reflètent une saison plutôt satisfaisante, grâce à une fréquentation à la hausse des nuitées (+ 9% environ). En effet, bien soutenue par les premières chutes de neiges en décembre, la production de neige artificielle, renforcée durant l'été 2016 par le délégataire*, a permis à la station de Serre-Chevalier de proposer tout l'hiver, un domaine entièrement ouvert, aux qualités d'enneigement très satisfaisantes (voire même souvent exceptionnelles). Le travail des équipes de préparation et de gestion des pistes a été capital dans le maintien de la qualité des pistes proposées : merci à tous !

Dans ce contexte serein de fin de saison réussie, le travail ne s'arrête pas là et les projets continuent d'être étudiés, préparés, portés par l'équipe municipale, particulièrement dans le cadre de dossiers transversaux à la vallée.

Ainsi, avec la commune de La Salle-les-Alpes, réunis au sein du SIGED, l'appel d'offres pour l'attribution de la nouvelle délégation de service public pour la gestion du domaine skiable a été lancée début mars. Fruit de longs mois de réflexions avec l'appui de spécialistes, le programme d'investissement proposé, avec l'objectif de repositionner le secteur La Salle-Le Monétier dans une dynamique de modernité, sera discuté avec les candidats dans le cadre des négociations qui se dérouleront durant l'été. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des choix opérés.

De même au niveau de l'Office de Tourisme de Serre-Chevalier-Briançon, avec le recrutement d'un nouveau Directeur qui prendra ses fonctions début juillet prochain. Après avoir su développer la notoriété de Tignes, il vient mettre au service de Serre-Che son expérience et son dynamisme, afin de donner à notre station la visibilité et l'énergie d'une destination attractive ! Avec l'appui de l'équipe en place, qui gère depuis plus d'une année notre Office avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme, nul doute que le challenge pourra être relevé.

Partie prenante de ces dossiers structurants pour Serre Chevalier, la commune du Monétier et ses élus œuvrent au quotidien pour le développement et le rayonnement de notre station, source de croissance économique pour notre territoire. Mais les projets communaux ne sont pas pour autant laissés de côté, ils avancent au rythme des contraintes administratives et financières. Un bilan vous sera proposé dans le prochain bulletin, avant l'été, accompagné des perspectives pour les années à venir.

En attendant, je tiens à souhaiter à chacun d'entre vous une heureuse fin de saison et un repos mérité avant la saison d'été, qui s'annonce dynamique avec notamment le Tour de France qui traversera notre commune le 19 juillet prochain ! ■

Le Maire

Anne-Marie FORGEOUX

* Syndicat Intercommunal de Gestion du Domaine Skiable des communes de La Salle-les-Alpes et Le Monétier-les-Bains.



• Le ski de fond à la une !

Pages 2-3



• Budget 2017

Pages 4-5



• Le retour des Doux et des Dingues ! • Rencontre avec Elisabeth Gondre

Pages 6-7



• Gestion des déchets - Journée citoyenne 2017 - Cabinet médical - Carnaval

Page 8



Bulletin
d'information
municipal

www.monetier.com

Le ski de fond à la une !



Cet hiver marqué par le manque de neige en vallée, n'a toutefois pas empêché les passionnés de skier.

Les entraînements ont pu se faire sur les pistes tracées au col du Lautaret (*merci pour le nouveau damage des Charmasses*) et sur les toutes nouvelles boucles du Monétier, grâce à l'installation d'un enneigeur.

Les occasions de skier au départ du Gros Mouta furent plutôt rares, par contre, le choix s'est porté sur les pistes en direction du Casset.

La section comporte beaucoup de jeunes, voire de très jeunes skieurs, force vive du club.

Quant aux plus grands, ils ont du mal à s'investir dans ce sport exigeant et sur le long terme, constat généralisé dans tous les clubs de fond.

Groupe Poussins U10

- Clément Richard en U10. A noter, une belle 3^{ème} place assurée au challenge régional.

- Marlonn Grosjean en U10 va essayer de se hisser à la 3^{ème} marche du Podium de sa catégorie, actuellement, elle partage sa place avec une autre jeune fille du comité.

- Elise Turin, de Saint Chaffrey se maintient dans son classement.

- Gaspard Dordor (U10 1^{ère} année) et Victor Fischer font honneur à la section nordique.

Ces résultats attestent une régularité de nos jeunes sur la saison.

Groupe Benjamins U12

C'est là, notre force ! 12 benjamins avec 9 filles et 3 garçons

Un bon cru issu du Monétier et de la vallée de la Guisane en général, vous reconnaitrez les noms :

- Mélia Bonnardel est en bronze grâce à une belle technique associée à une bonne condition physique,

- Ninon Philip, pointe le bout de ses spatules, non loin du podium...

- Eloïse Rafaitin est en tête de tous les classements et conforte à chaque course, sa suprématie.

- Ces 3 filles sont les chefs de file de l'ensemble du groupe, très peu éloignées derrière les jeunes filles du Monétier comme Louisa Sangnier, Angelina Eymard ou Alexia Lebarazer, qui bousculent les skieuses d'autres clubs pour se placer aux avant-postes.



Groupe Minimes U14 et Cadets U16

Les U14 ont participé aux championnats de France dans les Vosges afin de les préparer aux grandes épreuves (1 course de biathlon et 1 de fond spécial).

- Sur le plan départemental, Aileen Romo-Dupont sort son épingle du jeu en maintenant sa 2^{ème} ou 3^{ème} place chez les filles de son année.
- A noter, l'entrée de Gaspard Blando de Saint Chaffrey, provenant de l'alpin. Gaspard fait honorablement ses preuves en nordique pour un skieur débutant qui a tout à apprendre.
- Chez les U16, Eric Savoldelli a nettement progressé cet hiver, il se frotte même aux cadets des autres clubs, d'un niveau élevé dans notre comité par rapport au niveau national.



Groupe U18

Seulement 3 éléments dont un absent pour une longue blessure...

Groupe U20

- Cora Gilbert a pris du recul par rapport à la compétition, elle s'est préparée avec succès à la 1^{ère} partie du diplôme de moniteur de ski.
- Matis Bouscara, membre des Equipes de France a fait malheureusement une saison en demi-teinte et a manqué les sélections des mondiaux juniors.

Nettement diminué par des problèmes de santé en début de saison, il a eu du mal à reprendre son niveau. C'est la dure loi du sport de haut niveau.

Nous lui souhaitons le meilleur pour son avenir.

Bilan

La section nordique a à cœur de développer la discipline de biathlon.

Depuis de nombreuses années, un projet pédagogique a été mis en place autour de cette activité en faisant appel à un enseignant compétent en la personne de Thierry Gonon.

Tous les encadrants ont également une formation au biathlon.

Les entraîneurs* sont conscients de disposer d'un outil de travail de qualité sur la commune et au sein du Club nordique de Serre Chevalier et continueront à donner à nos jeunes le meilleur d'eux-mêmes! ■

* Emmanuelle Meissner et Hugo Masset.



Le Centre d'Incendie et de Secours de Serre Chevalier recrute

Le tout moderne Centre d'Incendie et de Secours de Serre Chevalier (CIS) recrute des pompiers volontaires.

Porter secours est avant tout un travail d'action qui requiert de la disponibilité et de la motivation.

Toute personne passionnée et souhaitant se former aux interventions liées à la sécurité de la population est la bienvenue pour intégrer une équipe de plus d'une trentaine de pompiers.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le numéro suivant : **04 92 21 55 48** ■

BUDGET 2017

Le 1^{er} mars dernier le conseil municipal a procédé au vote des budgets primitifs pour l'année 2017. Acte symbolique, le vote du budget traduit de manière concrète et comptable les orientations données à la politique de la municipalité.

La lecture de la maquette budgétaire qui nous est imposée par la loi étant quelque peu rébarbative et peu parlante pour les non-initiés, il a été décidé de reconduire l'explication du budget dans le bulletin municipal en expliquant les grandes orientations et les projets de l'année en cours ainsi que les prémices des projets futurs.

Le budget : quelques grands principes

Le budget est un acte de prévision par lequel le conseil municipal autorise l'ordonnateur (Madame le Maire) à procéder aux dépenses dans la limite des crédits inscrits au budget. Il n'est pas figé pour l'année et peut être modifié tout au long de celle-ci par des décisions modificatives ou un budget supplémentaire. Il reste cependant valable pour une seule année civile.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections qui le composent : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et des recettes courantes de la collectivité :

- Dépenses : charges à caractère général (électricité, fournitures, ...), charges de personnel, intérêts de la dette, participation au budget de l'OTISC, subventions aux associations, ...

- Recettes : fiscalité et taxes diverses, loyers, dotations de l'Etat, ...

La section d'investissement enregistre tous les mouvements qui vont venir impacter le patrimoine de la collectivité :

- Dépenses : opérations d'équipement (travaux), remboursement en capital de la dette

- Recettes : subventions reçues, taxe d'aménagement, nouveaux emprunts, fonds de compensation pour la TVA, contribution de la section de fonctionnement, ...

BUDGETS 2017 *	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	9 430 280,82€	9 430 280,82€
Investissement	5 806 072,48€	5 806 072,48€

* La commune du Monétier dispose d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes retraçant l'activité des services publics industriels et commerciaux (service de l'eau, camping des deux glaciers, régie des Grands Bains, pico-centrale du Tabuc, Régie des transports) ou de certains publics administratifs (CCAS, Lotissement des Sables 2).

Les orientations 2017

La prospective financière réalisée fin 2015 a permis de tracer une ligne de conduite jusqu'à la fin du mandat : la collectivité doit trouver des leviers financiers lui permettant de compenser la perte de recettes initiée par les différents gouvernements depuis maintenant 7 ans (-250 000€ depuis 2010), et de maintenir ses charges de fonctionnement à un niveau satisfaisant.

La reprise des Grands Bains en régie en est l'exemple même. Après une période de travaux et d'amélioration de l'équipement (années 2016 et 2017), les Grands Bains doivent permettre à notre territoire de disposer d'un outil capable de soutenir l'économie locale et engendrer des recettes à réinvestir directement dans l'amélioration du cadre de vie de nos habitants.

Les objectifs fixés en 2016 pour la maîtrise des charges ont été tenus voire dépassés :

- Pour les charges à caractère général, la baisse a été de 9,2% contre les 8,1% de prévu

- Pour les charges de personnel, la baisse a été de 6,4% contre les 2,7% de prévu

Certaines décisions ont été difficiles à prendre, comme la fermeture du camping en saison d'hiver, mais la maîtrise des dépenses de la commune doit permettre le maintien d'une capacité d'investissement permettant une politique de proximité, avec des aménagements raisonnés mais nécessaires à l'amélioration du cadre de vie, de notre patrimoine et à l'accueil d'une population touristique été comme hiver.

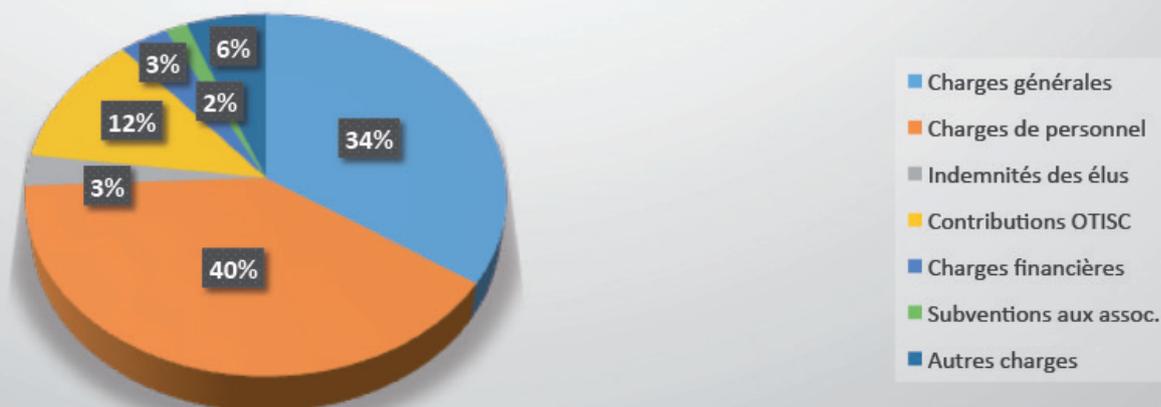
Pour l'année 2017, nous poursuivrons l'effort de réduction des charges à caractère général, avec un objectif de baisse de 2,8% par rapport au budget primitif 2016. Les charges de personnel devront quant à elles rester stables, sous réserves de modifications législatives. Des événements exceptionnels, notamment le Tour de France, viennent impacter notre budget de fonctionnement avec une participation supplémentaire versée à l'Office du Tourisme.

L'année 2016 a été axée sur les Grands Bains et la reprise en régie, mobilisant l'ensemble des services et des financements afin de reprendre en main cet équipement. Certaines opérations annoncées et inscrites au budget primitif 2016 n'ont donc pu être réalisées. C'est notamment le cas de la plus importante d'entre elles, l'île du Moulin, qui reste en attente de financement avant de rentrer dans une phase opérationnelle. Mais d'autres opérations vont pouvoir démarrer sur l'exercice 2017 :

- L'aménagement du Lotissement des Sables a démarré fin mars (200 000€ environ).

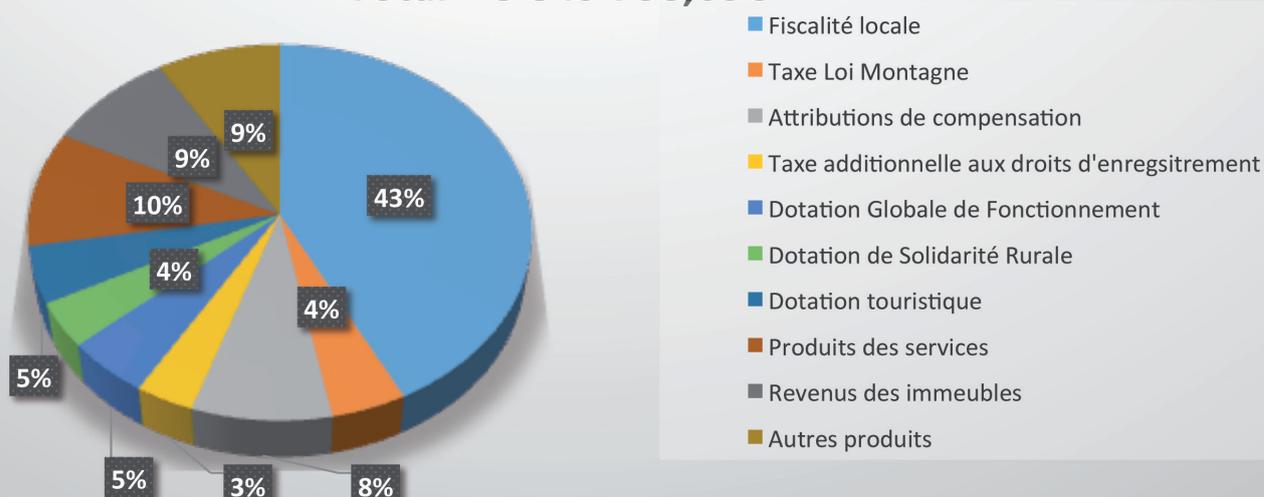
Dépenses de fonctionnement 2017 - Budget principal

Total = 3 849 738,65€



Recettes de fonctionnement 2017 - Budget principal

Total = 3 849 738,65€



- L'enfouissement des réseaux télécoms et d'électricité va se poursuivre (rue de Bretagne et Laurau notamment) pour près de 100 000€.

- L'étude pour la restauration de l'Eglise des Guibertès, celle pour la rénovation des Turières le sera dans le courant de l'année.

- De nombreux travaux en régie sont prévus pour l'entretien de notre patrimoine ou l'amélioration de nos bâtiments publics : la nouvelle bibliothèque au deuxième étage de la mairie est en cours d'aménagement (25 000€ environ), le programme d'accessibilité des bâtiments communaux va se poursuivre conformément aux recommandations réglementaires (70 000€).

- Pose des compteurs d'eau potable (900 000€).

Parallèlement à cela, une optimisation du patrimoine communal doit permettre le financement futur des gros aménagements envisagés (Ile du Moulin, Giratoire entrée sud, rénovation des Turières et de l'Eglise des Guibertès, gare routière de Pré Chabert).

C'est ainsi que les ventes en cours de l'ancien bâtiment de l'UCPA, d'une parcelle constructible au Lauzet et des terrains du Lotissement des Sables devront assurer les ressources nécessaires à ces opérations, en limitant le recours à l'emprunt, comme c'est le cas depuis 2013 sur le budget principal.

Une information ciblée sur les projets à l'horizon 2020 vous sera tout prochainement présentée. ■

Le retour des Doux et des Dingués !

**Le Grand Prix de Serre Chevalier qui a eu lieu le 18 mars 2017,
était l'ÉVÈNEMENT à ne pas manquer**

30 ans ont passé depuis les très innovantes courses de snowboard des années 80, « Grand Prix de France de Serre Chevalier » remis au goût du jour sous l'impulsion de SCV, par l'équipe de Gaylord Pedretti de l'Agence Like en collaboration avec les acteurs locaux et les professionnels du Tourisme.

Forte de l'image qu'avait laissée cette course, son retour sur le devant de la scène ce 18 mars a provoqué une grande émulation dont les organisateurs eux-mêmes, n'avaient pas imaginé l'impact : 800 doux et dingues se sont inscrits (la station des doux et des dingues, slogan des années 80), à rajouter à ce nombre : 120 enfants, autant motivés que leurs parents à participer au Mini Grand Prix !

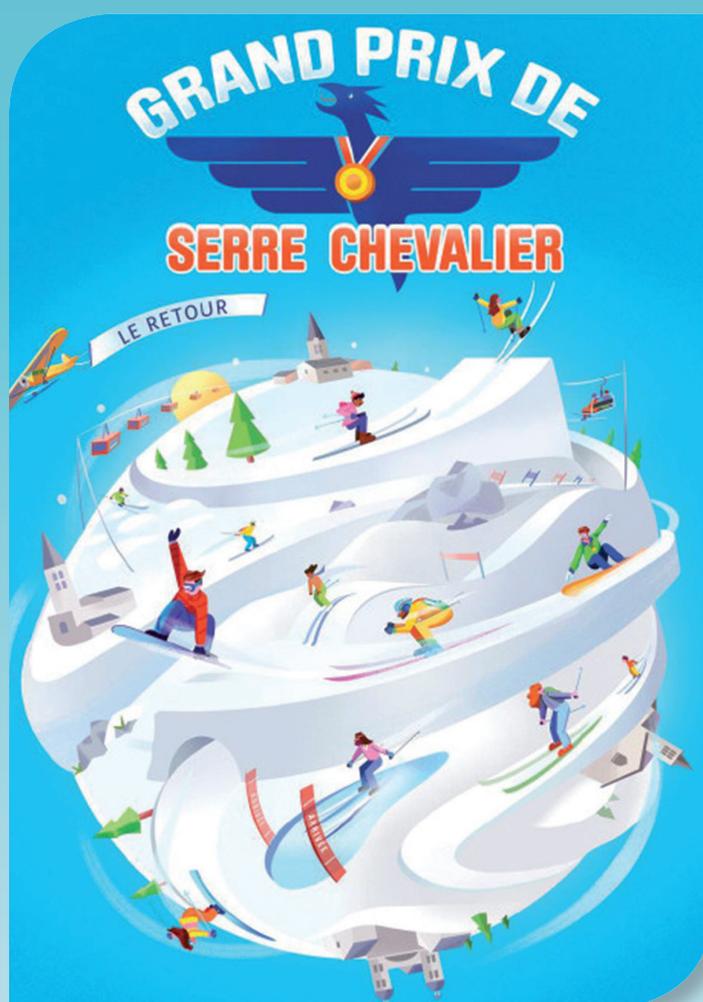
Un défi renouvelé

Le concept a évolué, il propose une multitude de défis à relever et s'adresse désormais à tous les amoureux de la glisse, du plus petit au plus grand, tout en conservant l'esprit de convivialité. Equipés du matériel de leur choix (skis, snowboards, télémarks, monoskis...), par équipe de 2 ou en individuel, les participants ont eu 2 alternatives, se lancer sur un tracé doux, ou sur un tracé plus technique qui débutait fort par le mur de bosses de Chantemerle.

Une grande variété d'épreuves aux noms burlesques, parsemées d'obstacles, de virages relevés, de woops, de tunnels attendaient les concurrents sur l'ensemble du domaine, de Briançon au Monêtier en passant par Chantemerle et Villeneuve. Le Grand Prix de Serre Chevalier n'a pas perdu son âme : la descente des Vallons, depuis la Cucumelle jusqu'au Chazelay était encore à l'ordre du jour ! Que du Fun ! Et pour coller au plus près de l'image des doux et des dingues, certains ont fait montre d'imagination en revêtant des déguisements aussi décalés les uns que les autres. Ainsi, on a pu croiser sur les pistes tout un monde hétéroclite, personnages de BD, pères Noël, yétis, panthères, chats, marsupilami, pingouins... hilares et joyeux.

Inconnus ou célèbres

Un illustre enfant du pays, Pierre Vaultier, inscrit en équipe avec son coach Kévin Strucl (à ses dires,



encore plus fou que lui), a été conquis et espère renouveler cette expérience l'année prochaine ! Cette journée fut l'occasion de célébrer son titre de champion du monde en snowboardcross, remporté le 12 mars dernier et de lui remettre un trophée pour son exploit planétaire.

Quant aux gagnants du Grand Prix de Serre Chevalier, ils ont été récompensés par de nombreux et superbes lots remis des mains des élus des communes. Valentin et Julien, deux frères du Monêtier ont fait honneur à leur village en remportant le Grand Prix par équipe.

Gageons que l'an prochain, cet évènement dépassera un millier de doux et de dingues ! ■

Rencontre avec Elisabeth Gondre



Elisabeth : une femme énergique, consciencieuse et inépuisable dans ce qu'elle entreprend, généreuse et curieuse des nouveautés, toujours en mouvement. Originaire du Champsaur comme son époux, elle décide d'intégrer le monde agricole, c'est son rêve. Le couple s'associe, par le biais de GAEC (le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), avec le frère d'Elisabeth pour travailler ensemble sur les terres familiales et acheter le matériel agricole en commun avec les voisins. Elisabeth est épanouie, elle adore son métier d'agricultrice. Malheureusement, suite à un problème de santé, elle est contrainte de cesser son activité au bout d'un an et demi d'exploitation. Un changement de situation et de vie s'impose.

L'époux d'Elisabeth avait fait son service militaire en partie à Briançon et une grande part en Algérie. Suite au problème de santé de son épouse, il décide de s'orienter vers le monitorat de Ski, puis guide de haute montagne, ayant fait un peu de compétitions de ski avant le service militaire. Il quitte sa région et commence un stage à l'UNCM qui deviendra l'UCPA puis travaille au CLUB MED'. Elisabeth le rejoint durant une saison d'hiver.

Au service de la commune

Puis, elle postule pour le poste de secrétaire de mairie qui vient de se libérer. Elisabeth passe 30 belles années au service de la commune et de la population au Monêtier les Bains. Pourtant à l'âge de 18 ans, elle s'était promis de ne jamais travailler dans un bureau. Elle se rappelle de la grande diversité de tâches à accomplir; la comptabilité, le service d'urbanisme, le syndicat d'initiative, la mutualité sociale agricole et surtout la semaine à 45h. Elle était alors la seule employée, avec Monsieur Buisson comme maire et l'aide efficace d'Armand Bellet, son adjoint. C'est

l'époque où le travail administratif doit être effectué à la main, sans photocopieuse, sans ordinateur. Elisabeth apprécie énormément cette pluriactivité et la diversification de travail qui permettent le contact avec la population sous différents aspects.

C'est également l'époque où la station de ski prend son essor économique grâce au démarrage des remontées mécaniques, la construction des nouveaux téléskis. Elisabeth assiste à un grand changement, une promotion et une évolution dans le village. Le Club Med, l'UCPA, les nouveaux commerces, la construction de la station permettent aux jeunes qui cherchent un emploi de rester au village ou de s'y installer.

Des activités multiples

Très active dans la vie du village, Elisabeth fait partie de plusieurs associations avec son époux Fonfon, l'une d'elles, « l'Association Familiale du Monêtier », est à l'origine de la mise en place du lotissement LAURAU, de la création de la Ruche, « Aides Familiales », une aide aux familles et personnes ayant besoin d'un service ponctuel. Elle participe aussi au démarrage du groupe folklorique. S'investir auprès de la population est vital pour Elisabeth, cette sensibilité lui vient des expériences vécues dans sa jeunesse dans le Champsaur.

Le décès de son époux consolide davantage l'appartenance à son village d'adoption, avec Claire, sa fille, qui a grandi au Monêtier, elles se sentent aimées et accueillies encore plus.

Actuellement, elle fait partie des Epis d'Or, une équipe où règnent une bonne ambiance, le partage et la convivialité. Elle dit souvent « Quand on est seul, on apprécie d'être bien entouré ».

En 1985, Elisabeth partage son travail entre Monêtier et Gap puis elle restera 12 ans sur Gap pour gérer administrativement une maison d'accueil. Une fois à la retraite, Elisabeth s'investit également dans le Conseil Paroissial du Monêtier les Bains.

Elle est très contente de sa vie au Monêtier les Bains, elle dit être entourée par des gens qu'elle apprécie énormément, beaucoup font partie de sa famille d'adoption.

Pour des raisons familiales, Elisabeth vit depuis peu à Briançon mais n'a pas perdu le contact avec ses sœurs de cœur et toutes les personnes qui comptent pour elle au Monêtier. ■

Mise à disposition de composteurs auprès des habitants

Action phare du projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » le compostage a pour objectif de valoriser les déchets fermentescibles en compost (utilisable en tant qu'amendement naturel pour le jardin ou les plantes en pot) et de les détourner de l'enfouissement.

A cette fin, la Communauté de communes du Briançonnais (C.C.B.) met à la disposition des particuliers des composteurs en bois et en plastique, moyennant une contribution financière de 25€ pour le modèle en bois, et de 20 € pour le modèle en plastique.

Alors si le compostage vous intéresse, contactez le service de gestion et de valorisation des déchets pour réserver un composteur ou juste vous informer sur le sujet : regieom@ccbrianconnais.fr // 04.92.54.52.52 ■

Mise à disposition de gobelets réutilisables, osons le réemploi !!



La vaisselle jetable (gobelets, assiettes, verrines, plateaux, couverts,...) représente en France environ 5 kg de déchets par habitant et par an.

Afin de limiter l'usage des gobelets jetables lors des manifestations, la Communauté de communes du Briançonnais met gratuitement à disposition des communes et des organisateurs d'événements des Eco Cup.

Pour plus d'information et connaître les modalités de mise à disposition, contactez le service de gestion et de valorisation des déchets au **04.92.54.52.52**



Journée citoyenne 2017

La journée citoyenne 2017 aura lieu le samedi 20

mai au Monêtier les Bains.

Cette journée organisée dans toute la France par les communes, a pour but de rassembler tous les citoyens, volontaires et bénévoles, autour d'un projet commun d'amélioration du cadre de vie dans un esprit de partage et de convivialité.

Inscrivez-vous en mairie auprès de M. du Chaffaut :

06 86 05 37 68 - gilles.duchaffaut@gmail.com

(Permanence du 1^{er} mai de 18h à 20h en mairie (rez-de-Chaussée) ■

Cabinet médical du Monêtier :

Ouverture intersaison

A compter du lundi 24 avril 2017, le Centre de santé sera ouvert tous les matins de 9h à 13h du lundi au samedi, sans RDV. Fermeture hebdomadaire le dimanche. Tél : **04 92 24 42 54**



Carnaval du Monêtier les Bains

Ce 4 mars dernier, un grand nombre de bénévoles étaient à pied d'œuvre pour préparer la journée du carnaval dans une ambiance des plus conviviales. La coutume ancestrale de cette fête, annonciatrice de la fin de l'hiver, veut que petits et grands, toutes générations confondues soient déguisés et célèbrent le renouveau de la nature par des défilés exubérants et joyeux.

Comme chaque année, le caramantran, mannequin en tissu représentant le carnaval est destiné à être jugé et brûlé sur la place publique.

Ce fut l'occasion pour les enfants déguisés et grimés de former un joyeux cortège en portant le pantin à travers le village, entraîné par le rythme d'une fanfare tonitruante.

Pour clôturer la déambulation, le jugement du caramantran fut exécuté par les flammes, et tout ce petit monde s'est retrouvé dans la salle du Dôme pour un ultime défilé puis autour d'un goûter fort apprécié. Au pied des pistes, une vente de crêpes et de vin chaud a remporté un franc succès auprès du public.

Remerciements à Christou, bénévole de l'ombre et pâtissier de bugnes et surtout à Monsieur Carnaval ! ■

Nos amis Les chiens

La Police Municipale du Monêtier les Bains rappelle à l'ensemble des administrés détenteurs d'un chien, que ce dernier doit être tenu en laisse lors de déplacements dans le village. Les déjections doivent être ramassées et aucun animal ne doit être laissé en divagation sous peine d'une amende de 2^{ème} classe ou d'une mise en fourrière. ■

Renseignements utiles...

Astreinte des services techniques (Urgence uniquement)	06 42 44 95 34
SEERC - Service de l'assainissement	09 77 40 94 31
Police - Gendarmerie	17
Police Municipale	04 92 46 55 74
Services Techniques	04 92 24 56 23
Pompiers	18
N° Urgence Européen	112
Gendarmerie St Chaffrey	04 92 24 00 56
Infos Routes	04 65 03 00 05
Conseil Général	04 92 40 38 00
Sous-Préfecture Briançon	04 92 25 47 47
CCB - Ordures Ménagères	04 92 21 35 97
Micro Crèche « les Eterlous »	04 92 55 42 46
Centre de Santé	04 92 24 42 54

Mairie du Monêtier les Bains
Place Novalèse
05220 Le Monêtier les Bains
Tél. : 04 92 24 40 04
Fax : 04 92 24 52 18
monetier@monetier.com

Directeur de la Publication :
Anne-Marie Forgeoux

Rédaction :
Mairie du Monêtier les Bains

Crédits photos : Mairie

Réalisation & Impression :
Imprimerie Labouré - Embrun

Périodicité : Trimestriel

Tirage : 1 000 exemplaires

www.monetier.com